

**MARCHÉS A TERME**  
ROUBAIX - TOURCOING. 29 juin. — Laines  
Indiennes, type courant. — Tendances calmes.

1,000 sur août à 6.65	5,000 sur décembre à 6.60
1,000 sur septembre à 6.70	5,000 sur janvier à 6.65
1,000 sur octobre à 6.65	5,000 sur février à 6.75
1,000 sur novembre à 6.65	5,000 sur mars à 6.75
1,000 sur décembre à 6.65	5,000 sur avril à 6.80
1,000 sur janvier à 6.65	5,000 sur mai à 6.85
1,000 sur février à 6.65	5,000 sur juin à 6.90
1,000 sur mars à 6.65	5,000 sur juillet à 6.95
1,000 sur avril à 6.65	5,000 sur août à 7.00
1,000 sur mai à 6.65	5,000 sur septembre à 7.05
1,000 sur juin à 6.65	5,000 sur octobre à 7.10
1,000 sur juillet à 6.65	5,000 sur novembre à 7.15
1,000 sur août à 6.65	5,000 sur décembre à 7.20

Totaux de la journée : 140,000 kilos.  
ANVERS — Tendances soutenues. — Total 510,000 kilos.

**LAINES PEIGNÉES**

TERME	Indes	Perché	ANVERS	COTONS	DE NÈRE
Indes	1.60	1.65	1.60	62 75	65 ..
Perché	1.70	1.75	1.65	63 75	66 ..
ANVERS	1.75	1.80	1.70	64 75	67 ..
Indes	1.80	1.85	1.75	65 75	68 ..
Perché	1.90	1.95	1.80	66 75	69 ..
ANVERS	1.95	2.00	1.85	67 75	70 ..
Indes	2.00	2.05	1.90	68 75	71 ..
Perché	2.10	2.15	1.95	69 75	72 ..
ANVERS	2.15	2.20	2.00	70 75	73 ..
Indes	2.20	2.25	2.05	71 75	74 ..
Perché	2.30	2.35	2.10	72 75	75 ..
ANVERS	2.35	2.40	2.15	73 75	76 ..

Le Havre, 29 juin. — Télégramme de M. G. Degoy.  
— Marché soutenu. Ventes 1625 b.  
On cote : juillet 148.50, août 149.00, septembre 149.50, octobre-novembre 150, décembre 149.50 autres mois 148.00.

**MOUVEMENT MARITIME**  
Lainier, Halier et cotonnier

Le steamer allemand « Commerzbank Boeckel » est entré à Dunkerque le 29 juin, venant de Kronstadt avec des lins pour le Nord.

Le navire « Alexander Schukoff » est parti de Kronstadt le 29 juin avec des diverses marchandises, entrées autres une partie lins pour le Nord ; attendu à tout moment à Dunkerque.

Le navire « S. W. Hauson », qui a quitté le 23 juin Kronstadt allant à Dunkerque avec des diverses marchandises ; entrées autres une partie lins pour le Nord, est attendu à tout moment.

**Chronique Locale**  
**ROUBAIX**

De numéro comprenant six pages ne doit être vendu que 0100 centimes

**UN ACCIDENT MORTEL A L'INSITU SEVIGNÉ** — Un ouvrier peintre tombé d'une hauteur de neuf mètres. — Un terrible accident, qui a coûté la vie à un brave ouvrier, père de famille, s'est produit, à l'Insitu Seigné, dans la matinée de vendredi, vers onze heures. En voici les circonstances.

Les ouvriers de MM. Gilman et Carbonnells, entrepreneurs, rue du Moulin, sont occupés depuis quelque temps à peindre les bâtiments de l'Insitu Seigné. Vendredi matin, l'un d'eux, M. Félix Roges, se trouvait dans la cour de l'établissement, sur une échelle à une hauteur de près de neuf mètres. Les échelles de l'extrémité supérieure étaient dans le vide. L'ouvrier peintre s'y était aventuré, l'échelle bascula.

Pendant son équilibre, le malheureux, poussé par l'instinct de la conservation, voulut s'accrocher à la corniche, qui étant malheureusement en plâtre, s'éffrita. L'ouvrier tomba dans le vide en même temps que l'échelle, dont l'un des montants lui défonça la poitrine.

Un des camarades de travail de M. Roges, témoin de l'accident, était accouru rapidement à son secours, espérant pouvoir retirer l'infortuné dans ses bras, mais il arriva trop tard. L'ouvrier peintre respirait encore, mais il avait perdu toute connaissance. On se mit en quête d'un prêtre et d'un médecin. Plusieurs docteurs, parmi lesquels M. Derrille, accoururent, ainsi que Monsieur l'abbé Bellenger, vicaire de l'église Notre-Dame, qui administra au moribond les derniers sacrements. Peu après, l'ouvrier rendit le dernier soupir. Il avait encore vécu une dizaine de minutes après l'accident.

Le corps a été transporté sur une civière, à la morgue de l'Hôtel-Dieu. C'est là que la veuve de l'infortuné peintre, informée de l'affreux malheur survenu à son mari, se précipita vers son domicile, mais il lui fallut attendre quelques instants après. Nous ne saurions dépeindre la scène de désespoir qui se produisit.

Mme Félix Roges a trois enfants, dont l'aîné n'a que quatre ans ; elle demeure rue Vaucauson. Le défunt n'était âgé que de 36 ans.

**NECROLOGIE** — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Henri Bayart, père de M. Alfred Bayart, conseiller municipal, décédé vendredi à l'âge de 85 ans. Ses funérailles auront lieu, lundi, à neuf heures, en l'église Notre-Dame.

Nous adressons à M. Alfred Bayart et à sa famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

**LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE ROUBAIX** — Nous avons déjà annoncé que de grandes solennités auraient lieu en l'église Saint-Martin, à l'occasion du Congrès Eucharistique de Roubaix, qui s'ouvre demain. Une messe pontificale sera chantée, dimanche à dix heures. Les chœurs, sous la direction de M. Paul Fournier, interpréteront pour la seconde fois la messe de M. de Gramval.

On sait avec quelle perfection cette œuvre, l'une des plus goûtées de la grande musique, a été donnée le jour de Pâques. Il nous a été donné d'assister à la répétition générale de cette messe qui a eu lieu vendredi soir. Les chœurs au complet, soutenus par un puissant orchestre avec harpe, composé d'éléments de tout premier ordre, l'ont rendue mieux encore que la première fois, et c'est possible.

Le paraphrase de l'« Inno » de Couperin, de Guilmant pour orgue et orchestre, qui sera exécutée à l'Offertoire est d'un effet très imposant. Les fidèles auront donc l'occasion d'assister, dimanche, à une véritable solennité artistique.

A l'occasion du Congrès il y aura dans l'église Saint-Martin, adoration nocturne durant la nuit de samedi à dimanche. Voici dans quel ordre les paroisses de la ville sont invitées à venir adorer le Très-Saint-Sacrement :

De 9 à 10 heures, paroisse du Très-Saint-Rédempteur ; de 10 à 11 h. paroisse Saint-Joseph ; de 11 à 12 h. paroisse Notre-Dame ; de 12 à 1 h. paroisse Saint-Martin ; de 1 à 2 h. paroisse Sainte-Elisabeth ; de 2 à 3 h. paroisse Sacré-Cœur ; de 3 à 4 h. paroisse Saint-Sépulchre ; de 4 à 5 h. paroisse Saint-Jean-Baptiste.

**UNE MESSE DE PREMICES** — Notre concitoyen, M. l'abbé J.-B. Heepel, fils de M. Heepel, employé à la Compagnie du gaz, qui a été ordonné prêtre vendredi, célébrera au messe de prémices en l'église Saint-Martin, le jeudi 5 juillet, en l'église Saint-Martin.

**L'ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN ET DU PLET DU COUCHAGE** — Dimanche, 11 heures. — Réunion organisée du Comité : Programme de la fête et organisation du tirage des primes du 8 juillet.

— Dernier avis aux porteurs de listes retardataires : Les cartes de participations s'épuisent, et le Comité ne peut s'engager à donner satisfaction à tous, la participation étant strictement limitée, ce qui est en vertu d'une grande garantie de chance pour les souscripteurs.

**LES CONCOURS DE DECLAMATION DU 14 JUILLET** — Le comité d'impulsion pour le concours de déclamation du 14 juillet a pour titre : « La Rancune et Merlia ou le leçon de grammaire » par Bourmann.

Cette pièce est délivrée chez M. Germain, directeur du concours, rue du Fontenoy, 97.

**UNE VISITE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE AUX PROPRIETAIRES ET BATIMENTS COMMUNAUX** — MM. Henri Carrette, maire, Le

pers. Théry, Milbéo, Ponthieu et Van Weerebecq, adjoints, ont visité le gymnase municipal, les écoles, les cantines scolaires de la rue Saint-Vincent de Paul, la ferme de l'Ébouage, ainsi que le parc de Barbioux.

**LE PRETENDU INFANTICIDE DE LA RUE DE L'ALMA** — Ainsi que nous l'avions annoncé, le parquet est descendu, vendredi matin, à Roubaix, pour instruire l'affaire encore mystérieuse de la rue de l'Alma. Il était représenté par M. Delais, juge d'instruction, accompagné de M. Lecointe, son greffier, et de M. le docteur Castiaux, médecin-légiste.

Le parquet est arrivé par le train de 8 heures 35 et s'est rendu directement, en compagnie de M. Laché, le commissaire de police chargé de l'enquête, à l'Hôtel-Dieu. Pendant que M. le docteur Castiaux procédait à l'autopsie du nouveau-né, qui avait été déposé sur les dalles de la morgue, M. Delais interrogeait la jeune mère, Marie-Louise Vannemirhaeghe, actuellement en traitement dans l'établissement hospitalier.

Le médecin-légiste a constaté que l'enfant n'était pas venu à terme, mais qu'il avait vécu. Il a trouvé la trachée-artère engorgée d'humeur. L'enfant a donc succombé à un étouffement. Toutefois, M. le docteur Castiaux n'ayant relevé aucune trace de violence, l'idée du crime doit être écartée.

Marie-Louise Vannemirhaeghe sera poursuivie devant le Tribunal correctionnel pour homicide par imprudence. M. le docteur Castiaux est, en effet, persuadé que, suffisamment soignée, le nouveau-né n'aurait pas succombé.

Son enquête terminée, le Parquet a regagné Lille vers midi.

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL** — L'un des surveillants du peignage de MM. Alfred Motte et Cie a eu le médus de la main gauche écrasé par un mètre de corde. M. le docteur Rousseau, qui a examiné le blessé, Auguste Dejoie, âgé de 45 ans, demeurant rue du Fontenoy, cour Duchateau, lui a prescrit dix jours de repos.

— Un ajusteur de l'établissement de MM. Henry Ternynck et fils, fabricants, a été blessé à l'œil gauche, par une paillette de fer. Le blessé, Henri Barger, âgé de 18 ans, demeurant rue Guizot, devra subir quelques jours de repos ordonnés par M. le docteur Leper.

— Gustave Lammen, tisserand, âgé de 26 ans, demeurant rue d'Alger, cour Cattaou, s'est blessé en soulevant une ensoupe. L'ouvrier, qui est occupé dans l'établissement de MM. Mullies Eloy frères et Mancheville, fabricants, a été l'objet des soins de M. le docteur Leper, qui lui a ordonné huit jours de repos.

— Henri Wardavoire, apprêteur, âgé de 16 ans, demeurant rue Turgo, travaillant pour le compte de M. Alexandre Bergman, s'est coupé le médus de la main gauche, pendant son travail. Un repos de huit ours lui a été prescrit par M. le docteur Labbe.

— Un manœuvre, Arthur Fontaine, âgé de 16 ans, employé chez M. Desmet-Lerouge, constructeur, s'est blessé à la main droite en manœuvrant un matras. M. le docteur Prouvost a examiné le blessé qui habite rue des Longues-Haies, et lui a ordonné huit jours de repos.

— Un monteur de l'atelier de construction de MM. Grau et Ducoulombier, a eu la main droite blessée par la chute d'une poutre en fer. M. le docteur Ballonghien qui a examiné le blessé, Edouard Sir, âgé de 28 ans, demeurant au Vert-Pré, à Tourcoing, devra subir l'amputation de plusieurs doigts de la main.

— Un tisserand, Louis Block, âgé de 67 ans, demeurant rue du Fresnoy, cour Olivier, a été blessé au coude droit par le bras de chasse de son métier. L'ouvrier qui travaille pour le compte de M. Louis Dubar et J. Declercq, fabricants, devra subir quinze jours de repos prescrits par M. le docteur Leper.

— Un déboureur de la filature de M. Carlos Mastrel, a été blessé à la main droite par son métier. M. le docteur Bernard, qui a examiné le blessé, Louis Desmout, âgé de 48 ans, demeurant rue Linnée, lui a prescrit un mois de repos.

— Jean Clabot, fileur, âgé de 46 ans, demeurant rue des Longues-Haies, travaillant pour le compte de MM. Henri Ternynck et fils, fabricants, s'est blessé au talon droit, en marchant sur un clou. Un repos de dix jours lui a été ordonné par M. le docteur Leper.

**UNE VOITURE TAMPONNÉE PAR LE CAR A VAPEUR** — Le car à vapeur allant à Lille a tamponné, jeudi soir, vers huit heures et demie, à l'entrée de la rue Neuve, une voiture appartenant à la Société coopérative d'épicerie de la rue d'Italie. Les dégâts, purement matériels, sont fort peu importants.

**LES VOLS DE NUIT** — Un expert commis par le Parquet de Lille est venu, jeudi, chez M. Alexandre Soyas, bijoutier, rue de l'Époule, et Mme Joye, rue d'Intermarché et Mandly, boulevard d'Armentières, chez qui des vols ont été commis, l'hiver passé, afin d'arrêter les traces de ces vols sur les portes et y appliquant les outils trouvés en possession des coupables présumés.

**LA TENTATIVE D'ASSASSINAT DE LA RUE D'ITALIE** — Marie Tahon, l'épicière de la rue d'Italie qui fut frappée à coups de couteau par son mari, Auguste Rosael, et qui a dû être réadmise à l'Hôtel-Dieu, est à toute extrémité. On craint qu'elle ne passe pas la nuit.

**UN ACCIDENT RUE DU COQ FRANÇAIS** — Un accident s'est produit vendredi matin, à sept heures, à l'angle de la rue du Coq-Français et de la rue Deçrème. Une dame d'une cinquantaine d'années, Léonie Ducoulombier, a fait une chute si malheureuse en descendant le trottoir, qu'elle s'est fracturé le bras gauche. Relevée par des passants témoins de l'accident, elle a reçu les premiers soins dans une maison voisine, puis elle a été reconduite, en voiture, à son domicile, à Lannoy.

**OUVRIER PUBLIC A LA PUDEUR** — Un maçon, Victor Dupire, âgé de 29 ans, demeurant à l'octaminet portant l'enseigne : « A Saint-François », rue de la Bassure-Meuse, a été arrêté, jeudi soir, rue d'Antoing, sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur. Il a été écroué au dépôt de police du 3e arrondissement.

**UNE AGRESSION NOCTURNE SUIVIE DE VOL** — Un peigneur, Pierre Neyricque, âgé de 27 ans, demeurant rue d'Oran, 290, passait dans le parc de Barbioux, la nuit de jeudi à vendredi, vers onze heures. Arrivé près du kiosque, il fut attaqué par trois hommes et deux femmes qui le terrassèrent et lui enlevèrent son porte-monnaie avec les 200 francs qu'il contenait. Pierre Neyricque n'a pu que porter plainte au commissariat de police du deuxième arrondissement.

**PALMIERS VOLES AU PARC DE BARBIEUX** — Vendredi matin, vers six heures, M. Vandame, jardinier en chef de la ville, se rendant, comme de coutume, au parc de Barbioux, a constaté que deux grands palmiers d'une valeur de 50 francs avaient été volés près du kiosque.

Les auteurs de ce méfait ont pris la direction du Créchet, car l'on a trouvé sur la route qui y conduit, des fleurs qui entouraillaient les palmiers.

**JET DE CORPS DUR** — Un procès-verbal a été dressé, vendredi matin, à sept heures et demie, à un domestique de ferme, Louis Dumoulin, âgé de 19 ans, demeurant au hameau de l'Herpennont, qui avait jeté une brique contre deux agents de sûreté passant en vélo, boulevard de Reims.

**CHAPELLE DES CARMELITES** — Dimanche, 1er juillet, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée, en union avec le Congrès eucharistique.

**ENTERREMENTS DU SAMEDI 30 JUIN** — Madame veuve François Maertens, née Marie Liagre, neuf heures, église du Très-Saint-Rédempteur. — Madame veuve Charles Vandendronck, née Léocadie Levouge, quatre heures, église du Sacré-Cœur.

**BEURRE EXTRA FIN** de la laiterie d'Oostcamp. — 3 fr. 40 le kilo ; beurre salé 3 fr. 70852

**AVANT D'ACQUETER valines, sacs et trousseaux** — Voyage, visiter la Maison MASU-RELLÉ, BELLEUBOIS, 15, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix. Maison vendant dans de très bonnes conditions. Le magasin est fermé le dimanche à 11 heures. 65115

**VOULEZ-VOUS quelques bons conseils pratiques et économiques** pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du Journal de Roubaix. 64198

**WASQUEHAL**  
**Les élections municipales au Conseil de Préfecture**  
On trouvera dans le compte-rendu de l'audience du Conseil de Préfecture, pendant laquelle jugement a été rendu sur les élections municipales de Wasquehal MM. Haag, Lefebvre, Pluquet et Dussart, candidats de la liste radicale socialiste, étant proclamés élus au premier tour de scrutin, de cette sorte la majorité se trouve déplacée et le conseil municipal se compose de huit républicains libéraux et compris le maire et les adjoints et quinze radicaux socialistes.

Dès maintenant nous pouvons dire qu'un recours va être adressé par le comité républicain libéral au Conseil d'Etat.

**SAUVETAGE D'UN ENFANT** — Un jeune garçon de 5 ans, Constant Dubled, jouait vendredi soir sur le rive de la Marque, non loin de la ferme Tibergheim, lorsqu'un faux pas le précipita à l'eau. Il se serait infailliblement noyé sans l'heureuse intervention d'un manœuvre de port nommé Vaucou qui se jeta résolument à l'eau et parvint à le retirer sain et sauf. Le brave sauveur a été vivement félicité par les témoins de l'accident.

**AUTORISATIONS DE BATIR** — M. J. Desobrier, 2 maisons, rue de Wasquehal. M. Morvillier, 1 maison rue du Progrès. M. Désiré Lemaire, 1 maison, rue de l'Égalité.

**VERIFICATION DES POIDS ET MESURES** — Les opérations de vérification commenceront à Croix le 9 juillet prochain. Pour prévenir les trop longues pertes de temps si préjudiciables aux intéressés, il leur sera remis à l'avance une fiche indiquant l'heure à laquelle ils devront se présenter.

**ACCIDENT DU TRAVAIL** — Un teinturier de la maison Goffin et Gubert, Jules Dubaut, âgé de 50 ans occupé à une construction rue des Ognons, est tombé dans une cave en transportant des matériaux. Le blessé, après avoir reçu les soins de M. le docteur Isbecque, a été reconduit à son domicile, à Wasquehal.

**LANNY**  
**LES ELECTIONS MUNICIPALES** — Comme on le verra dans le compte-rendu de l'audience du Conseil de Préfecture de vendredi, que nous publions plus loin les élections municipales de Lannoy sont validées.

**LES « ENFANTS DE LA LYRE » DE WATRELOS A LANNY** — On apprend avec plaisir, à Lannoy, l'arrivée de la musique « Les Enfants de la Lyre » de Watrelos pour le dimanche 9 juillet prochain. Cette société, dirigée par M. le docteur Lannoy, donnera un grand concert sur la Grande Place à 6 heures du soir. Elle sera reçue à la gare à 5 heures et demie par la musique municipale et la société « l'Orphion ».

**HEM**  
**EXPLOITS DE GAMINS** — Les jeunes Tollart, Henri et Ernest, âgés de 11 et 9 ans, habitant la maison du Calvaire, dont nous avons rapporté il y a quelque temps les nombrax méfaits, viennent de commettre un nouveau vol. Ils ont pénétré chez M. Achille Castel, fermier, et se sont emparés d'un morceau de lard qui se trouvait dans une marmite et qu'ils se sont amusés à découper et à jeter dans les champs. En raison de la mauvaise conduite habituelle de ces deux gamins, il est probable que le tribunal judiciaire va ordonner leur internement dans une maison de correction.

**SAILLY**  
**LA FRAUDE** — Vendredi vers midi, le sous-brigadier de douanes Victor Morival et le préposé Jules Desnoy, de service aux Meules Bouchery, ont arrêté un journalier, Armand Berthe, âgé de 20 ans, demeurant à Roubaix, boulevard de Beauraupre, cour Jonville, 3. Il portait du café de provenance étrangère pour un valeur de 30 francs.

**LEERS**  
**UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** — Le Conseil municipal se réunira dimanche prochain à neuf heures, pour l'organisation de la fête nationale du 14 juillet.

**LES FUNERAILLES D'UN ANCIEN COMBATTANT DE 1870-1871** — Vendredi, à neuf heures, ont eu lieu les funérailles de M. Jean-Pierre Mascodan, ancien combattant de 1870-1871, décédé après quelques jours de maladie seulement.

Le défunt appartenait à la classe de 1870 et avait été incorporé, le 10 octobre 1870, au 17e bataillon de chasseurs à pied ; il reçut le baptême du feu à Willems-Breton, le 27 novembre, et le 23 décembre 1870 devant Pont-Nouilles il fut blessé par une balle prussienne à la jambe droite. M. Mascodan perdit en partie l'usage de ce membre et fut mis à la réforme, avec pension, après quelques mois de traitement. Il laisse une veuve et 6 enfants dont l'aîné accomplit son année de service au 3e régiment du 8e corps.

Après l'assistance très nombreuse, qui a accompagné la dépouille mortelle à l'église et au cimetière, nous avons remarqué M. Louis Courcier, maire de la commune et la plupart des conseillers municipaux. La société des anciens combattants, dont faisait partie le défunt, assistait au convoi, avec le banneur, à la cérémonie qui a pris fin à 10 heures et demie.

**TOUFFLERS**  
**UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à la Mairie, sous la présidence de M. Henri Pouchain, maire. Les affaires courantes ont été traitées, les conseillers sont présents excepté MM. Teneul et Deroubaix.

Comptes de gestion du maire pour l'exercice de 1899. — M. Dhonally, secrétaire de mairie, donne lecture des résultats suivants de la gestion de 1899: Recettes 11863 fr. 34 c.; dépenses 11350 fr. 41; excédent de recettes 532 fr. 93. Après la lecture de ces chiffres, M. Paul Bont, nouveau conseiller, demande que, conformément à la loi, l'assemblée désigne un président pour la lecture détaillée des comptes du maire. « Je demande, ajoute-t-il, que les choses se passent régulièrement ».

On passe au vote sur le rapport du jour de scrutin dressé par le conseil municipal. MM. Plozier, 5 voix; Leblanc, 4; Bracquart, 1; Badoux, 1; Brunin, 1; Desplaque, 1; Poncehan, 1. La majorité n'étant pas atteinte, on passe à un second tour. MM. Plozier, 8 voix; Leblanc, 4; Badoux, 1; bulletin blanc, 1. M. Plozier est élu président.

Un vice incident. — M. Bont demande que le secrétaire de Mairie donne lecture de tous les articles détaillés des comptes du maire, ce qui est fait aussitôt. Lorsque l'on arrive à l'indemnité de 150 fr. dépenés le 14 juillet, M. Bont prend la parole : « J'ai laissé dire que l'on n'avait pas fait de distribution de pain aux pauvres le jour de la fête nationale. — M. le Maire. — Assurez-vous avant de l'affirmer. — M. Bont. — Je demande que l'on justifie cette dépense de 150 francs : nous sommes ici pour cela ».

M. Leblanc. — J'ai distribué le pain moi-même. Vous n'avez pas l'air d'avoir confiance à nous. Conseil on dit que l'on a fait telle ou telle chose et tout le monde s'indigne. — M. Leblanc. — Désormais, je ne me chargerai plus de la distribution. — M. le Maire. — Ce qui n'a pas été employé à acheter du pain, a été distribué aux nécessiteux ».

M. Bont. — J'ai été convoqué ; je viens pour entendre la lecture des comptes. — M. Leblanc. — Je n'ai rien mis dans ma poche, soyez-en sûr, de l'indemnité du 14 juillet.

M. Bont. — Je demande des preuves. A l'appui de toute dépense, il y a une justification. Une déclaration n'est pas une preuve. — M. le Maire. — Je n'ai pas de reçus des pauvres à vous donner.

M. Desplaque. — On a fait les distributions comme de coutume. — M. Bont à M. Desplaque. — D'abord, vous ne savez plus distribuer, l'an prochain. — M. Leblanc. — Vous, M. Bont, vous ferez la distribution cette année. — M. Bont. — Je n'ai pas le ordre à recevoir. — M. le Maire. — Vous ne pouvez pas. — M. Bont. — Du tout, je demande une preuve. — M. le Maire. — Si j'avais prévu cela, j'aurais apporté nos livres, nos factures, nos reçus, etc. — M. Bont. — Naturellement, il n'y a eu, si on n'est pas sûr, M. le Maire et ce ira tout seul. Voilà comment ce n'est pas si simple et si facile que ce qu'on demande rien et qui au fond ne demandent pas mieux que de se rendre compte de tout.

M. Leblanc se lève et sort de la salle. Quelques conseillers le suivent, y compris le Maire. Plus la salle se vide et la séance de ce fait est levée. Il est sept heures moins un quart.

**Communications**  
**CHORAL NADAUD** — La commission administrative informe MM. les sociétaires qu'il n'y aura pas de répétition générale ce soir. Les répétitions reprendront samedi prochain, 7 juillet, à 9 heures précises, pour l'étude des chœurs à exécuter au grand concert d'été qui aura lieu le 29 juillet prochain.

**Avis aux brasseries** — La librairie du Journal de Roubaix met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 51919

**Œufs gras frais, rue du Bois, 113**

**LIRE à la Page 5 LA FÉE**  
la suite de notre feuilleton PAR  
**DU GUILDO** Pierre SALES.

**WATRELOS**  
**LES CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET** — En correspondance à paru hier une lettre trop juste pour que nous n'ayions pas pris nos informations dans le but d'y répondre à titre de renseignements.

Nous avons appris que satisfaction serait donnée aux amateurs de concours de chant par une mesure nouvelle, une division d'excellence sera créée, à laquelle tous les amateurs pourront s'inscrire ; mais les chanteurs qui ont déjà obtenu des premiers prix ne pourront participer au concours que dans cette division d'excellence. Les autres divisions seront de cette manière accessibles aux chanteurs de moyenne grandeur. L'inscription sera plus grande, le concours plus brillant, et tout le monde sera heureux. Il y a une autre innovation : un concours de duos au quel les dames seront admises : une galanterie de la commission des fêtes, mesdames.

**ACCIDENT DE BRANDEVILLE** — Un ouvrier de la brasserie watrelosienne, J. B. Sprit, s'est blessé à la main droite qui est restée inutilisable par un éclat de verre. Huit jours de repos prescrits par M. le docteur Leplat.

**LES ENFANTS DE LA LYRE** donneront un grand concert à Lannoy le dimanche 8 juillet prochain. Jeudi prochain 5 juillet, ils donneront sur le grand-place un concert public à huit heures et demie du soir. Les amateurs de ce genre de musique ne peuvent manquer à cette intention qui sera la répétition générale qui se fera ce soir à neuf heures très précises, pour la distribution des programmes de ces deux concerts.

La réunion mensuelle de la Jeunesse Catholique aura lieu, demain, dimanche, après la grand-messe chez les Frères, rue Saint-Joseph.

**TOURCOING**  
Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX sont reçues à Tourcoing : au Bureau du Journal, 78, rue Nationale ; à la Librairie Watteux, 39, rue Saint-Jacques.

**UNE DISTINCTION** — M. Louis Lorthiois-Herbaux vient de recevoir le diplôme et les insignes de membre correspondant de la Société de géographie de Lisbonne, pour services rendus au Portugal.

**LES POMPES FUNEBRES** — Nous recevons la communication suivante : « L'on sait qu'à la demande des fabricants, le transport des corps des enfants décédés âgés de moins de sept ans, a lieu en commun. Diverses personnes lui étant parvenues, l'administration municipale a décidé qu'à partir du lundi deux juillet l'on procéderait de la manière indiquée au cahier des charges, qui prescrit que les corps des décédés soient transportés individuellement ».

**VOYAGE DES VACANCES** — Voici le programme du voyage des vacances 1900, pour assister aux célèbres représentations des « Mystères de la Passion » à Oberammergau, organisé par M. l'abbé Lemoine, aumônier de St-Michel à Tourcoing, en visitant la Bavière, le Tyrol, la Furka, le Grimsel, avec retour par Paris. Départ de Tourcoing le lundi 3 septembre, retour le samedi 15 septembre.

Itinéraire. — Bâle, le Rhin en bateau de Schaffouse à Constance, traversé du Lac, Lindau, Munich : Excursion en chaises de Bartenheim et à départ des villes de la Passion, traversé du Tyrol en voiture, Innsbruck, traversé de l'Arberg, du Saint-Gothard, Gschachen, la route de la Furka, le Pont du Diable, Arndamm, le Glacier du Rhône, la route de l'hospice de Grimsbach, traversé du lac de Brient, Interlaken, traversé du lac de Thouna, Berne, les lacs de Bienna et de Neuchâtel, traversé du Val de Travers, Paris : l'Exposition, Sèvres, Saint-Cloud, Versailles.

Le nombre des places est limité et on est prié d'envoyer au plus tôt son adhésion à M. l'abbé Lemoine, 53, rue de Valenciennes, à Tourcoing, qui répondra volontiers à toute demande de renseignements.

Le montant du voyage sera remboursé à toute personne sérieusement empêchée. Sont admis : les Messieurs seuls et jeunes gens à partir de l'âge de la première communion. Les personnes d'un certain nombre d'écclésiastiques ont une garantie pour les familles. Des compartiments seront toujours réservés au groupe.

Prix des places : 2e classe chemin de fer, 1re classe bateau 350 francs comprenant : les frais de transport (chemin de fer, bateaux, voitures) ; les repas en cours de route, les omnibus, les diligences et un départ des villes ; les bagages ; les séjours dans d'excellents hôtels, logement service, éclairage et 3 repas par jour, menu de la table d'hôte ; les excursions et promenades en voitures, tramways funiculaires ; la visite des villes et curiosités, entrées et pourboires ; les services d'un guide-interprète.

**PAROISSE DU SACRE-CŒUR** — Dimanche prochain, premier juillet, la paroisse du Sacré-Cœur fera l'adoration solennelle du Très-Saint-Sacrement.

Les exercices préparatoires de l'adoration ont été précédés tous les soirs de cette semaine par le R. P. Aguius, lazariste. Il y avait foule tous les soirs aux saluts.

Dimanche prochain : 7 heures, communion générale. 10 heures messe solennelle chantée par la chorale du Sacré-Cœur, sous la direction de M. Emile Flipo.

Le soir, à 6 heures, salut solennel avec procession dans l'intérieur de l'église.

**LE CADAVRE D'UN HOMME RETIRE EN PUIEFACON D'UN PUIT** — Un événement qui a fait beaucoup de bruit en ville s'est produit vendredi après-midi vers quatre heures et demie rue du Château. On a retiré d'un puits le cadavre d'un homme, en complète décomposition. Il y a déjà quelques jours que les locataires de maisons situées rue du Château, près de l'usine de M. Flipo et appartenant à M. Leman-Lévy, s'étaient plaints du mauvais état de l'eau qu'ils puisaient à un puits voisin. L'eau de ce puit, dont la porte donnant sur la rue était toujours ouverte, avait fini par prendre une odeur désagréable et, il y a huit jours, les locataires renoncèrent à l'employer. On supposait que des infiltrations s'étaient produites avec des fosses voisines. Vendredi après-midi, un des locataires, M. Victor Cattoire, n'ayant pas de travail, résolut d'en profiter pour rechercher la cause de la contamination de l'eau. Il descendit donc dans le puits une lampe à la main, de laquelle il distingua un objet flottant. Un croche fut descendu et une casquette en velours marron ramena au jour. Il devait y avoir un cadavre dans l'eau. Les pompiers prévenus aussitôt vinrent rue du Château avec leur matériel de secours. Des grappins furent descendus, mais il fut impossible de ramener le corps qui pesait un poids énorme. Deux pompiers descendirent successivement jusqu'au niveau de l'eau, soit à treize mètres de profondeur, mais ne découvrirent rien. Enfin un troisième pompier parvint à saisir le corps après de longues recherches et lui passa une corde sous les bras. Le cadavre fut alors remonté. Lorsqu'il apparut au jour, il était entièrement décomposé, en foute au bord du puits, s'avancèrent vivement, mais ils durent reculer aussitôt, devant les émanations putrides, qui provoquèrent, chez beaucoup, de violentes nausées. Quelques minutes après le cadavre fut transporté à la morgue dans un fourgon de l'Hôtel-Dieu. Le corps a été aussitôt reconnu. C'est celui d'un portefaix de la gare, Hector Voert, âgé de 40 ans, demeurant en logement chez M. Guerrier, rue du Haze, 120. Cet homme était disparu depuis le 8 juin, ce qui fait supposer qu'il était dans le puits depuis cette date. On se trouve vraisemblablement en présence d'un suicide. Hovaert était malade depuis très longtemps et dans ces derniers temps il ne pouvait presque plus prendre de nourriture. On suppose qu'il aura d'abord voulu se pendre, car on a trouvé avec le corps une certaine quantité de corde. Celle dont il s'est servi ne sera cassée et c'est ainsi que le corps aura été projeté dans le fond du puits. Pendant toute la durée des recherches une foule nombreuse est restée amassée rue du Château. Les constatations ont été faites par M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement.

**UNE GREVE DANS UNE FABRIQUE DE VELOURS DE COTON** — Une grève s'est déclarée, vendredi après-midi, à la fabrique de velours de coton de MM. Drey, Simpson et Cie. Une centaine d'ouvriers, dont soixante femmes ont quitté l'atelier. Ils ont déclaré que depuis les grèves des filatures de Lille, les patrons avaient acheté du coton en Angleterre. Or, disent-ils, ce coton ne rend pas comme celui qui leur était confié auparavant, et ils s'affirment perdre de 2 à 3 francs 50 par semaine. Ils demandent qu'on leur donne du fil qui leur permette de faire leur semaine comme autrefois.

**L'ACCIDENT DE LA CROIX-ROUGE** — Dans